



Le CMJ

(Conseil Municipal des Jeunes)

Mail : cmj.sainterblon@gmail.com

Téléphone : 06-35-57-63-36

Quels rôles ?

- Te donner la parole
- Faire partie de la vie de la commune
- Représenter les jeunes
- Monter des projets qui te plaisent
- Être présent aux réunions
- Participer aux évènements commémoratifs



Quelles fonctions ?

- Mettre en place des projets, des idées
- Mener des actions qui te permettront de faire partie de la vie de la commune
- Développer la citoyenneté chez les jeunes



Quels moyens ?

Humain :

Un animateur sera là pour t'accompagner dans les différentes actions

Financier :

Un budget est alloué au fonctionnement du CMJ



Composition du CMJ

Un groupe de 12 jeunes

Durée du mandat :

2 ans



Commissions thématiques :

- Sport et loisirs
- Environnement et cadre de vie

Réunion :

Une réunion toutes les deux semaines le mardi soir de 17h45 à 19h



Intégrer le CMJ

Qui peut se présenter ?

Tous les jeunes de Saint-Erblon à partir de la 6^{ème}. Et qui souhaitent investir du temps et de l'énergie dans la vie de la commune.

Comment se présenter ?

Rempli un bulletin d'adhésion disponible en mairie, à l'espace jeunes ou sur le site de la commune. Tu pourras déposer ton bulletin en mairie.



Elections du CMJ

Qui peut voter ?

Tous les jeunes à partir de la 6^{ème} et habitant la commune de Saint-Erblon.

Comment voter ?

Le scrutin se déroulera la semaine du lundi 13 mars en un tour.

Chaque jeune devra choisir entre 1 et 12 futurs conseillers s'il y a un nombre suffisant. En cas de nombre de candidats inférieurs, une seule liste sera proposée au vote.

